

*wang-a-ssé-lan-han*, c'est-à-dire, « le roi-lion (en oïgour), *Arsulang-khan*, de *Sé-tchéou*, neveu (de l'empereur de la Chine), du côté des femmes; » il envoya *Méouan*, généralissime chinois, pour offrir des présents à l'empereur.

A la cinquième lune de la même année, *Thaï-tsong* envoya *Wang-yen-té* du titre de *Kong-fong-kouan*, et autres officiers, en ambassade dans le pays de *Kao-tch'ang*. Le roi de cette contrée envoya encore *Kia-yen-fou* pour offrir des présents à l'empereur<sup>1</sup>.

## NOTE

### SUR UNE INSCRIPTION BILINGUE

TROUVÉE À LELLA-MAGRERIA, DANS LE COURANT DE L'ANNÉE 1846.

A MONSIEUR LE RÉDACTEUR

DU JOURNAL ASIATIQUE.

Monsieur,

Parmi les inscriptions curieuses et inédites qu'il m'a été permis de recueillir en Afrique, où je viens de passer une bonne partie de mes vacances, il en est une qui mérite, je

<sup>1</sup> Après ces documents historiques, *Ma-touan-tsin* donne la relation du voyage de *Wang-yen-té*, que nous avons publiée dans le numéro de janvier, pag. 50-66.

crois; l'attention des orientalistes, et que, pour cette raison, je m'empresse de vous envoyer, en vous priant de lui accorder une place dans votre utile et intéressant journal.

L'inscription dont il s'agit est bilingue, c'est-à-dire, écrite en lettres latines et en lettres libyques. Elle a été découverte à *Lella-Maghrnia*<sup>1</sup> par M. de Causade, commandant au 15<sup>e</sup> léger, lequel a bien voulu m'en communiquer une copie. Je crois, monsieur le rédacteur, que, étant jusqu'ici unique dans son genre, elle ne manquera pas d'être accueillie avec intérêt par ceux qui s'occupent de paléographie; j'espère même qu'elle provoquera de nouvelles études sur la langue et l'écriture des anciens Numides, et qu'elle fournira l'occasion de compléter les données fournies par l'inscription bilingue de Thougga, inscription qui a exercé avec tant de bonheur la sagacité de M. F. de Saulcy.

Mais, avant tout, il est bon que vous sachiez que la pierre sur laquelle elle a été gravée n'est pas entière; c'est ce que

<sup>1</sup> En 1843, l'on a découvert à *Lella-Maghrnia* plusieurs autres inscriptions latines sur lesquelles se lit le nom antique de cette localité. Ce nom, qui ne se trouve dans aucun auteur ancien, ni sur aucun itinéraire, est écrit *Syr* sur les monuments épigraphiques en question. Je reconnais dans ce mot l'hébreu  $\text{גור}$ , qui, de même que l'arabe  $\text{سور}$ , signifie mur, rempart et boulevard, dans l'acception primitive de ce terme. Cette appellation convenait parfaitement à l'endroit; car il résulte de la nature des fouilles qui y ont été faites en 1843, que c'était un camp romain, formant un rectangle de 400 mètres sur 250 de côté, et entouré d'un large fossé. L'on y entrait par quatre portes placées au milieu des côtés, et il était flanqué de tours carrées de distance en distance. Dans l'intérieur du camp régnaient, tout le long des remparts, des bâtiments voûtés qui allaient aboutir à un carrefour, au centre duquel s'élevait un édifice principal. C'était ce que les Romains appelaient *castra stativa*. Les indigènes, qui n'avaient pas peut-être de terme parfaitement équivalent au mot latin, donnèrent à la citadelle le nom de  $\text{גור}$ , qui, ainsi qu'il vient d'être dit, signifie mur, rempart et boulevard. Je tiens une partie des renseignements qui précèdent de M. Azéma de Montgravier, capitaine d'artillerie à Oran, lequel a assisté lui-même aux fouilles de *Lella-Maghrnia* et qui s'occupe avec beaucoup de zèle et de succès de la géographie ancienne du nord de l'Afrique. Il a déjà envoyé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la copie de plusieurs inscriptions latines qu'il a découvertes dans la province d'Oran, et dont M. Hase a rendu compte dans le *Journal des Savants* (année 1843).

l'on peut, d'ailleurs, juger par l'inscription latine à laquelle il manque évidemment plusieurs mots. J'ignore s'il en faut dire autant du côté qui présente les caractères libyques; n'ayant pas vu moi-même le monument, je ne saurais vous en donner une description exacte, et il est possible que la partie libyque se composât de plus d'une ligne.

Voici l'inscription telle qu'elle m'a été donnée :

IVLIVS VICTO

RINTITVVI.

SESE COLOM

NIAS DE M.

—  
 1  
 0  
 #  
 0  
 0  
 N  
 I  
 E  
 0  
 8  
 S  
 #  
 7

D'après l'alphabet établi, par M. de Saulcy, dans le Journal asiatique (cahier de février 1843), le premier caractère de l'inscription libyque, en commençant par le haut vis-à-vis la première ligne latine, répond à la lettre  $\gamma$  *noun* de l'alphabet hébreu, le deuxième au  $\beth$  *beth*; le troisième et le quatrième sont d'une valeur incertaine; le cinquième est un  $\gamma$  *resch*; le sixième est inconnu; le septième est identique au  $\beth$  *mem*; le huitième équivant au  $\beth$  *sameck*, et les trois derniers restent indéterminés.

Si, dans le déchiffrement d'une inscription écrite, dans une langue qui a été traitée jusqu'ici comme sémitique, il était permis de s'écarter de la route battue; si l'on pouvait, sans trop de témérité, supposer que, à l'époque où l'inscription fut dressée, les Numides qui se trouvaient depuis longtemps peut-être en contact avec les Romains avaient fini par adopter une partie de leurs mœurs, quelques-uns de

leurs usages et, par suite, la coutume d'écrire de gauche à droite, il me semble que, en assignant, d'ailleurs, une valeur quelconque aux caractères de l'inscription encore incertains, l'on pourrait lire la partie libyque ainsi qu'il suit :

IVLS MKTR GVBN....

c'est-à-dire, en ajoutant les voyelles que je suppose omises, comme dans les inscriptions phéniciennes et puniques :

IVLIVS MIKTOR GV BEN....

Le premier caractère, qui me paraît tronqué, peut, sans inconvénient, être regardé comme un *iod*; il en a, d'ailleurs, toute la tournure. Le deuxième répond sans doute à la lettre *waw*, en tant qu'elle est considérée comme voyelle et comme représentant le son prolongé de la diphthongue *ou*; car, dans l'alphabet libyque connu, le *waw* ordinaire étant figuré par deux lignes parallèles superposées de cette manière : = , l'on conçoit, et cela n'a rien d'absurde, que, pour distinguer le *waw* bref du *waw* long, l'on a pu ajouter au premier une troisième ligne qui a été réunie aux deux autres par un trait plus fin qui les coupe verticalement.

Le troisième caractère rappelle assez bien le *lamed*, qui présente la forme d'un *fouet* ou celle d'un *aiguillon*.

Le quatrième est connu et répond au *samech* de l'alphabet hébreu. J'admets également, avec M. de Saulcy, que le cinquième est un *mem*. Cette lettre remplace ici le *V* latin dont l'articulation était sans doute inconnue aux Numides, comme elle l'est encore aux Arabes. Il est, d'ailleurs, à remarquer qu'une labiale a été remplacée par une autre labiale, et que, par conséquent, la substitution a été faite d'une manière normale et naturelle.

Je suppose que le sixième est double, car il se compose de deux signes distincts que l'on a accouplés dans le même champ.

Le septième est le *resch* de l'alphabet de M. de Saulcy.

Comme le huitième caractère a beaucoup de ressemblance avec le *ghimel* numidique, je n'hésite point à lui donner cette valeur.

Le neuvième est la répétition du deuxième, et il ne saurait y avoir du doute sur la valeur des deux derniers.

En faisant deux mots des quatre dernières lettres de l'inscription, l'on aura GV-BEN. *Ben* offre un sens et signifie *fil*, comme tout le monde sait; mais j'avoue ne rien comprendre au monosyllabe GV.

Ce que je propose ici n'est guère, je dois le confesser, qu'une conjecture fort hasardée et, si l'on veut, fort téméraire; mais, dans une matière aussi obscure et si peu élucidée, je suis d'avis, monsieur le rédacteur, de ne rien rejeter facilement de ce qui se présente à l'esprit comme solution, pourvu que l'idée ne soit pas en opposition directe avec les faits et les découvertes acquises à l'expérience; dans la marche ordinaire de la science, nous voyons bien souvent que les systèmes les plus hardis et les opinions qui paraissent d'abord les plus étranges, finissent par revêtir les caractères de la certitude et de l'évidence la plus complète.

Je passe maintenant à la partie latine de l'inscription. Une question grave se présente tout d'abord à résoudre: en jetant les yeux sur les mots barbares de ce monument, l'on se demande avec raison si la copie ne serait pas infidèle, si elle n'aurait pas été tirée à la hâte et par une personne ignorante. A cela, je réponds sans hésiter que la transcription a été faite avec l'exactitude la plus scrupuleuse et par une main aussi habile qu'intelligente: M. de Caussade est un de ces officiers qui mènent de pair la plume et l'épée, et qui consacrent les loisirs de la paix à la culture des sciences et des belles-lettres. Le style de notre inscription n'a rien de surprenant, si l'on se rappelle qu'elle a été gravée dans une contrée où la langue latine n'était pas la langue du peuple, et où les artistes instruits ne devaient pas être fort communs. Je pourrais citer, d'ailleurs, une foule d'autres inscriptions qui ont été trouvées dans la même localité, et dans lesquelles

la langue latine n'a guère été mieux respectée; c'est ainsi que je lis dans l'une que j'ai sous les yeux : **ISTTTVVIT** au lieu de **INSTTTVIT**; dans une autre **FEBRARIAS** est mis pour **FEBRVARIAS**, et je trouve dans une troisième les mots **DOMVN AETERNALE** à la place de **DOMVM AETERNAM**.

Du reste, mon intention n'est pas ici de corriger le style de l'inscription, ni moins encore de l'expliquer; je laisse cette tâche à d'autres plus habiles que moi et mieux au fait, que je ne puis l'être, des monuments épigraphiques des Romains. Il me suffit d'avoir signalé à l'attention des savants l'existence d'une inscription qui n'est pas sans quelque importance et qui, par conséquent, mérite d'être étudiée et soumise à l'examen.

Mais avant de quitter la plume, et à propos de monuments découverts sur le sol d'Afrique<sup>1</sup>, je vous demanderai, monsieur le rédacteur, la permission de vous présenter quelques observations au sujet des inscriptions trilingues qui ont paru dans le dernier cahier du Journal asiatique (cahier d'octobre 1846, p. 349).

Les quatre dernières lettres des inscriptions, n° 1 et n° 2, forment, si je ne me trompe, le mot **MDN**, participe *benoi* de **MD**, *guérir*, qui signifie *le médecin*, traduction exacte et rigoureuse du mot **IATPOS**, qui lui correspond dans l'inscription grecque.

Le caractère **Α** répond au **ה**, *hé* des Hébreux; cela a été démontré quelque part par M. de Saulcy, et je crois la valeur de ce signe irrévocablement fixée.

L'avant-dernier caractère n'est autre que la lettre *phé*; par inadvertance, le copiste l'a pris pour un *beth*, dont il ne diffère que par la configuration de sa partie supérieure, qui

<sup>1</sup> Lorsque cette note a été communiquée à la rédaction du journal, il y a environ deux mois, la lettre de M. Judas, relative aux inscriptions trilingues dont il est ici question (cahier de novembre-décembre, pag. 565) n'avait pas encore paru dans le Journal asiatique, et l'auteur n'avait aucune connaissance de son contenu.

se recourbe en demi-cercle, tandis que, dans le *beth*, cette même partie offre un anneau ou un triangle.

Il est impossible de ne pas reconnaître un *aleph* dans la lettre qui termine le mot en question ; elle a, d'ailleurs, cette valeur dans l'alphabet de M. de Saulcy. Il en faut dire autant de la seizième lettre du numéro 1 et de la dix-septième du numéro 2. Cela établi, le caractère qui précède l'*aleph* dans les deux numéros ne peut être qu'un *daleth*. La queue de cette dernière lettre étant sans doute effacée avec le temps, il n'en est resté que la partie supérieure, qui ne diffère presque en rien de la lettre *da*.

Il est incontestable que le huitième caractère du numéro 1, identique au treizième du numéro 2, répond au *mem* de l'alphabet hébreu. C'est la valeur que M. de Saulcy lui a reconnue après un mûr examen et de nombreuses épreuves ; ici son opinion doit nous servir de règle et faire autorité.

La deuxième lettre du numéro 1 me paraît être un *waw*, comme l'assure le savant auteur de la notice ; c'est donc par distraction que le compositeur a mis un *resch* à la place de cette lettre.

En suivant les indications que je viens de donner, on lira le numéro 1 de cette manière :

BVAL QART HAMÉQARSI QLODÂI HAROPHÉ<sup>1</sup> ;

et le numéro 2 :

BEREKHTH BATH BAÂLSCHILLÉKH AEM QLODAÂI  
HAROPHÉ.

Le mot *hameqarsi* vient du syriaque  *qerso*, qui signifie *temps, occasion, opportunité*, aussi bien que *guerre*.

<sup>1</sup> Après avoir examiné de nouveau la valeur de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> lettre de cette inscription, je souscris volontiers à l'opinion de M. Judas, qui voit un *daleth* dans la 2<sup>e</sup>, et un *mem* dans la 3<sup>e</sup> ; je lis donc avec lui le premier mot *Rodmelqart*.

*bataille, combat.* Il y avait sans doute dans la langue punique un verbe qui dérivait de cette racine et devait avoir le sens de *combattre, guerroyer*, et celui de *faire arriver le temps, occasionner* et autres significations analogues. *Hameqarsi* devrait peut-être se traduire par *le guerrier, le martial, l'invincible*, et ce serait alors l'un des surnoms de l'Hercule phénicien, ou bien par *le conducteur du temps*, et l'on aurait alors une des qualifications du dieu Saturne appelé *Χρονός* par les Grecs, et adoré des Phéniciens sous le nom de *Moloch*.

*Schillekh* dérive de la racine *שׁלח*, *jeter, lancer, envoyer*. Ce mot me paraît être un qualificatif, répondant à peu près à l'*ἐκρηβόλος* d'Homère. *Badschillékh* signifie à la lettre « le dieu qui lance, » épithète qui convient parfaitement à Apollon. Le nom grec du père de *Byrikhth* était, sans doute, *Ἀπολλώνιος*, mot dont le phénicien *Badschillékh* n'est, à mon avis, que la traduction. Au reste, nous savons par Appien qu'il y avait sur la grande place de Carthage un temple consacré au dieu Apollon, et qui fut détruit lorsque cette ville fut prise par Scipion. La statue du dieu, qui était d'or massif, devint la proie du soldat romain, ainsi que la niche où elle était placée, qui était en or laminé, et que l'on estimait 1,000 talents.

Telles sont, monsieur le rédacteur, les remarques que j'ai faites en parcourant les inscriptions trilingues en question; je prends la liberté de vous les soumettre et de les joindre à la présente lettre, afin que, si elles vous paraissent de nature à intéresser vos lecteurs, vous veuillez bien les publier en même temps que mon inscription bilingue.

Agréez, monsieur le rédacteur, etc.

L. BARGÈS.